

Les zones d'expansion des crues de Miribel à la confluence de l'Ain



CE QU'IL FAUT RETENIR

Les Zones d'Expansion des Crues (ZEC*) permettent aux eaux de se répandre temporairement dans le lit majeur d'un cours d'eau en cas de fortes pluies, ralentissant et réduisant ainsi les écoulements vers l'aval. Sur le périmètre de la Stratégie inondation, les ZEC du Haut-Rhône et du Val-de-Saône participent ainsi à la protection de Lyon. Mais pas seulement ! La ZEC de Miribel-Jonage qui s'étend jusqu'à la confluence avec l'Ain en rive droite, joue également un rôle important. Au-delà de cette fonction de protection, ces zones préservent la biodiversité, accueillent des activités de loisirs, contribuent à la qualité de vie...

*On parle de « Zone d'Expansion des Crues » (ZEC) pour les secteurs non ou peu urbanisés et de « Champ d'Inondation Contrôlée » (CIC) lorsque la zone est spécifiquement aménagée pour recevoir les eaux de crue.

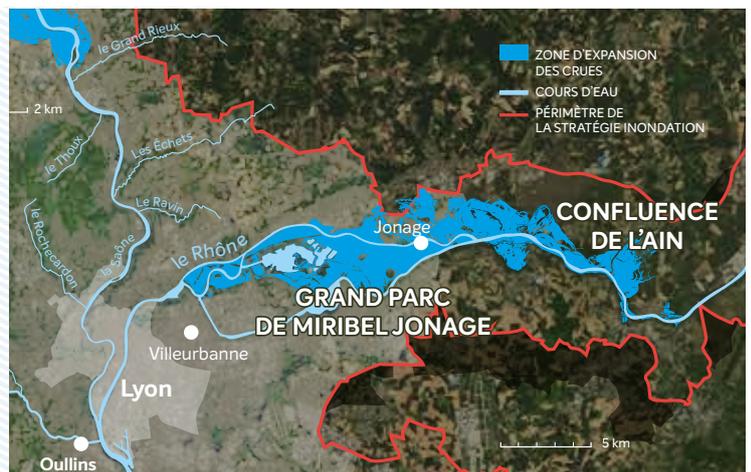
> **3 800** hectares de ZEC
sur le territoire de la Métropole de Lyon

> **80** millions de m³ d'eau stockées
en cas de crue centennale

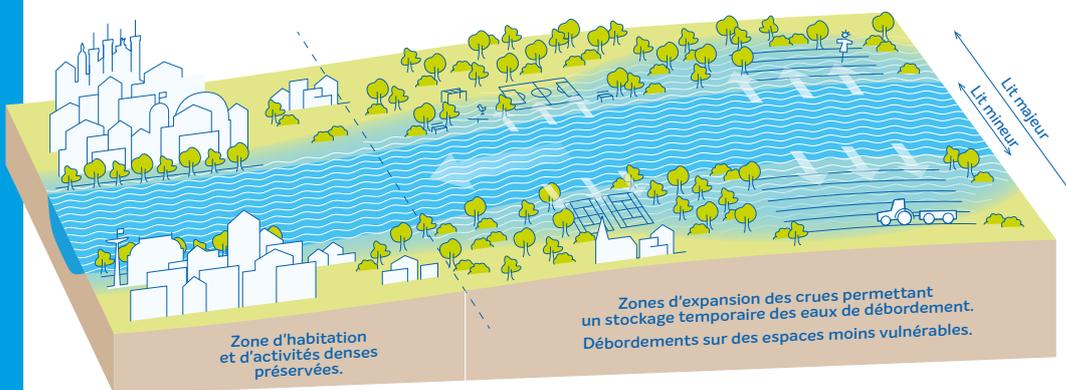
- un écrêtement de + de 4% de la crue en aval*
- et un décalage temporel du pic de crue de 12h*

* source : étude de refonte du programme de restauration du Rhône de Miribel, de ses annexes fluviales et de sa nappe, octobre 2023 - SYMALIM

> **4** millions de visiteurs/an
au parc Miribel-Jonage



> Un rôle majeur en cas de crue



Le fonctionnement hydraulique naturel des îles et du parc de Miribel-Jonage a été perturbé par les différents barrages hydroélectriques et aménagements réalisés au fil des siècles (digues et chenalizations). Aucun débordement n'a plus lieu lors des petites crues, réduisant ainsi les effets bénéfiques offerts en termes de la biodiversité notamment. Des études sont en cours afin de retrouver un système plus dynamique et d'améliorer le fonctionnement naturel du milieu.

Une solidarité de l'amont à l'aval !

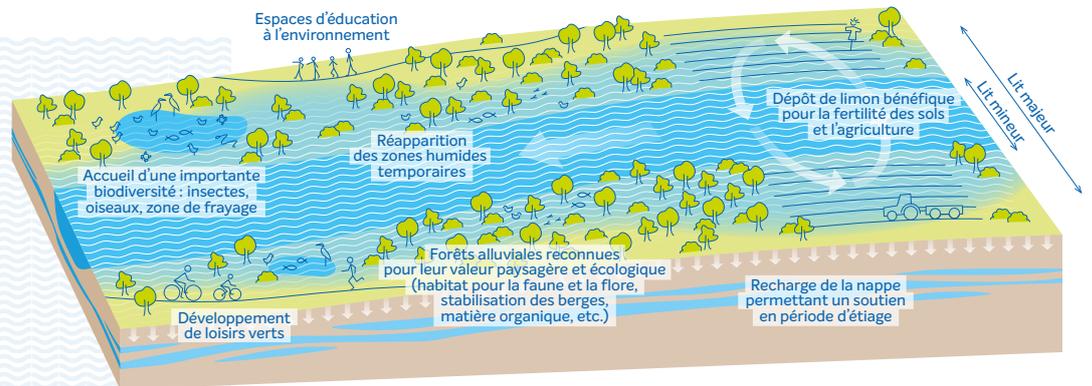
Au cours de la crue de 1856, qui submerge plaines et communes, l'importance des champs d'expansion de crue est soulignée. Deux ans plus tard, une loi est promulguée pour sauvegarder ces espaces naturels de tout urbanisme et protéger ainsi les zones plus peuplées à l'aval.

Les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) interdisent aujourd'hui d'y réaliser des aménagements incompatibles avec le maintien des capacités de stockage des eaux.

Au-delà des ZEC, la majorité du territoire de la Stratégie inondation est concernée par un PPRI, encadrant strictement l'urbanisme en secteurs exposés.



➤ D'autres fonctions majeures pour les territoires



CASTORS, OISEAUX, LIBELLULES, LOUTRES...
le parc de Miribel-Jonage constitue une pépîte de biodiversité aux portes de Lyon. On y compte 16 espèces classées « d'intérêt communautaire », rares et protégées par l'Europe et pas moins de 137 espèces d'oiseaux... Une présence principalement liée à la nappe alluviale.
Source chiffres [ici]

➤ En plus de réduire l'impact des inondations, les zones d'expansion des crues jouent de multiples rôles bénéfiques pour l'écosystème et la société, qu'ils soient écologiques, récréatifs, économiques...



LA PRÉSERVATION DE CE PATRIMOINE est également le levier et le support d'actions de sensibilisation des publics. Le Grand Parc accueille ainsi chaque année de nombreuses actions d'éducation à l'environnement, auprès de scolaires, de familles...



Le fleuve Rhône à Miribel-Jonage © SYMALIM

ZONES HUMIDES

Si le fonctionnement naturel de la ZEC est altéré sur le secteur de Miribel, les crues débordantes, bien que moins nombreuses aujourd'hui, permettent de rajeunir régulièrement le milieu et d'alimenter des zones humides permanentes ou temporaires.



Au-delà de ces vastes zones d'expansion des crues, il est essentiel de préserver les petites zones humides et les abords des cours d'eau de l'urbanisation ou de les restaurer, pour limiter l'impact des inondations. Sur tout le périmètre de la Stratégie Inondation, de nombreuses opérations de renaturation sont ainsi en cours. Des « solutions fondées sur la nature » qui combinent bénéfices pour la société et biodiversité !



LA ZEC DE MIRIBEL constitue également un plus pour la qualité de vie, à proximité immédiate d'un bassin de 1,3 million d'habitants. En été, elle constitue un véritable îlot de fraîcheur !

+ d'infos ➤ sur la zone de Miribel et les projets du territoire
grand-parc.fr